

Et il y a des enfants ?
 - Non.
 - C'est au moins ça. »
 Contre les chroniqueurs, les politiques, les scénaristes TV qui célèbrent complaisamment les joies de la famille recomposée, qui iraient jusqu'à vous expliquer que cette recombinaison procurerait une richesse inédite faite de la diversité des apports successifs, contre les Gleeden et autres agences de rencontre adultère qui font leur pognon sur le malheur des autres, il reste l'évidence contenue dans ce dialogue populaire. Chaque fois que l'on évoque un divorce prochain, il y a cette question : « Et il y a des enfants ? »

Lorsque, l'an dernier, la secrétaire à La Famille du gouvernement Fillon, Claude Greff, relançait l'idée d'une préparation au mariage civil, il fallait voir comme l'argument budgétaire était mis en avant. Quel monde « avarié » que celui dans lequel il faut invoquer le déficit public pour s'autoriser à se soucier du malheur des autres ! Oui, ça coûte à l'État, le malheur des hommes. Mais avant d'être des dépenses publiques, ce sont des hommes, des femmes, des enfants qui souffrent.

La souffrance des enfants

Si le débat sur le mariage des personnes de même sexe a mis en cause quelques évidences, il en a remis d'autres à l'honneur. On a entendu que le mariage serait favorable à la stabilité des couples. On a entendu aussi, ravis de voir traiter comme une évidence ce que l'on nous demandait de prouver jusque-là, que la stabilité serait essentielle pour les enfants. La souffrance des enfants commence à être sérieusement documentée. Si l'étude du sociologue américain Mark Regnerus a été critiquée à d'autres égards, elle ne l'a pas été sur le bénéfice de la stabilité du couple parental pour les enfants. Oui, il en ressort que l'instabilité du cadre familial place l'enfant dans une situation de ris-

« Ce n'est pas une explication du code civil qui va préparer les futurs époux à leur mariage »

que. Difficulté d'attachement, difficulté à concevoir l'engagement, comportements à risque, isolement, dépression, drogue, violence, délinquance. Pas une fatalité, évidemment - il n'y a pas de fatalité - mais un risque supérieur.

Alors, madame la « ministre des Familles », on s'en soucie, ou on continue de vider la mer de la souffrance avec une petite cuillère ?

Il faudrait que votre camp change de logiciel. Qu'il cesse de croire que le progrès social, c'est le libertinage. Ou, dit autrement, la libéralisation des mœurs. Qu'il considère l'éventualité que le pro-

PRÉPARATION AU MARIAGE... CIVIL. Parce que le taux de divorce ne cesse d'augmenter alors que la stabilité est nécessaire aux enfants, une proposition pour revaloriser l'union civile.

« Le mariage pour toute une vie n'est pas impossible »



Généraliser une vraie préparation au mariage civil à toutes les municipalités de France

grès social, ce soit la sécurité familiale. Parce que la mère seule, hein, la libéralisation des mœurs...

Au-delà de votre camp, il faudrait un changement d'esprit dans ces milieux d'influence politique, médiatique ou artistique qui valident leurs propres choix de vie, et s'accordent des blancs-seings à force de célébration de la richesse d'une famille recomposée.

Il faudrait encore remettre ce lieu commun sur l'impossible « mariage de toute une vie » au vu de l'espérance de vie, alors que la très grande majorité des divorces sont prononcés dans les dix premières années de mariage, qu'aux dernières nouvelles nos aïeux dépassaient fréquemment. Entrer cette idée reçue, planant comme une menace même sur les couples les mieux disposés et complaisamment relayée entre autres par ceux qu'elle rassure, selon laquelle un mariage sur deux se terminerait par un divorce.

Il faudrait alors envisager que le mariage soit bel et bien un peu plus

Erwan Le Morhedec
 avocat, auteur du blog kzotjours.fr

qu'un contrat, comme une institution, par laquelle l'État, la société, s'efforceraient de créer un cadre stable bénéfique pour les couples, les enfants et la société dans son ensemble. C'est tout un esprit, c'est presque une société qu'il faudrait convertir, et je m'emballe un peu.

Alors, pour commencer, ce ne serait pas un mal de généraliser et approfondir ce qui se pratique trop rarement : la préparation au mariage civil. Approfondir, car le livret de préparation au mariage civil existant, c'est un bon début mais une vaste blague. Ce n'est pas une explication du code civil qui va préparer les futurs époux à leur mariage. Il faut les faire parler de l'éducation des enfants, celle qu'ils ont reçue, celle qu'ils imaginent, du partage des tâches, des coups durs. Les faire parler de leur culture.

Et puis, tiens, exposer ces méthodes de dialogue qu'un conseiller conjugal envisagera... une fois la crise engagée. Leur dire que le dialogue, c'est un truc sensible dans le mariage et qui peut même disparaître mystérieusement entre deux personnes qui semblent pourtant se parler. Leur dire que le mariage, c'est une histoire d'amour mais qu'il ne faut

pas se leurrer : parfois, ce sera peut-être affaire de volonté, le temps que cela redevienne histoire d'amour. Leur dire que « ce qui est cool quand t'es marié, c'est que t'es plus tout seul » et leur dire aussi que « quand t'es marié... t'es plus tout seul ». Leur dire aussi que c'est ça aussi qu'est beau dans le mariage : cette promesse faite à l'autre qu'il ne sera plus tout seul.

Et généraliser une vraie préparation au mariage civil, à toutes les municipalités de France. Elle se pratique dans quelques communes, selon la sensibilité de l'équipe en place à ce sujet. Une association, Cap Mariage, intervient notamment à Paris ou Arras. Cette préparation se déroule aujourd'hui autour de deux réunions. Une première réunion est consacrée aux aspects juridiques et à la préparation de la cérémonie, et la deuxième au projet du couple, aux outils de communication, de gestion des crises. Une discussion peut alors s'engager sur le projet du couple, mon interlocuteur me précisant qu'ils ne « sont pas là pour faire passer des idées » mais aider les couples à mettre le projet en place. Les thèmes de cette rencontre sont les motivations du mariage, l'épanouissement mutuel, les étapes de la vie de couple, et les conditions de la durée.

Cap Mariage

À Versailles, une convention a été signée pour de premières expériences en mars. Le projet engage la mairie, Cap Mariage, et la chambre des notaires. Comme me l'ont indiqué François-Xavier Bellamy et Claire Chagnaud-Forain, maires adjoints de Versailles, la mairie a souhaité rendre cette proposition gratuite, régulière et banalisée. Ainsi une invitation est-elle remise à la mairie avec chaque dossier de mariage, de façon à ce que cette démarche puisse être engagée très naturellement. C'est à l'issue d'une première réunion en mairie, relative au cadre juridique du mariage et au déroulement de la cérémonie que Cap Mariage propose de s'inscrire à un atelier consacré à la vie conjugale, dans lequel la ville n'est pas impliquée.

Permettez que je m'emballe : cette préparation au mariage civil reste à l'état de proposition. Parce qu'on aime bien les propositions. Ne pas avoir l'air de vouloir vraiment le bonheur des autres. Ne pourrait-on pas songer à la rendre obligatoire ? Ceux qui s'engagent dans un cadre stable ne peuvent-ils pas passer deux ou trois rencontres à s'y préparer ? Ne serait-ce pas là une exigence républicaine très soutenable ? Comment leur reprocher, sinon, un goût pour le parallélisme des formes : dissoudre le mariage aussi vite qu'il a été conclu ? Parce que, au bout du compte, le volontariat, c'est bon, c'est doux, ce n'est pas intrusif, mais l'idée me titille néanmoins que les couples les plus soucieux de préparer sérieusement leur mariage ne sont pas nécessairement ceux qui en ont le plus besoin. ■

ERWAN LE MORHEDEC

© PASCAL DELCROIX / GDDONG